

COMPTE RENDU DE LA REUNION

Du 7 mai 2010

L'an deux mil dix, le sept mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de LAVAU SUR LOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BIGUET Christian.

Etaient présents : BIGUET Christian, SAPHORE Ghislaine, TRAMIER Claire, COULON Hervé, GAUTIER Maryline, BODINEAU Romuald, DESROQUES Fabienne, BRETECHE Christine, LE TOUCHE Henri, DOUAUD-RICORDEL Alice, NEVOUX Catherine, DORNER Yoann.

Absents excusés : VIAUD Cédric, FOUQUET Gaëdic.

Monsieur DORNER Yoann a été élu secrétaire de séance et en a accepté les fonctions.

- **Approbation du compte-rendu de la réunion du 26 mars 2010.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Information : le véhicule acheté à La Chapelle Launay est arrivé vendredi 30 avril 2010.

AFFILIATION VOLONTAIRE AU CENTRE DE GESTION DE LA PART DU SYNDICAT MIXTE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES COLLECTIVITES DU SUD-EST DE LA LOIRE-ATANTIQUE
--

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas s'opposer à la demande d'affiliation du Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable des Collectivités du Sud-Est de la Loire-Atlantique au Centre de Gestion.

P.A.V.C. 2010

Monsieur Hervé COULON expose les choix de travaux à faire, déterminés lors de la dernière commission voirie, à savoir :

- route de l'Orme (tranche ferme) : portion très abimée, réalisation d'enrobé sur 350 m à partir du carrefour de la Bergerie. Coût prévisible de 13 200.00 €H.T.
- route de l'Orme (tranche conditionnelle) : boucher quelques trous sur 150 m. Coût prévisible de 5 350.00 €H.T.
- route de la Durandais – Le Porteau (tranche conditionnelle) : boucher quelques trous sur 50 m. Coût prévisible de 2 375.00 €H.T.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de réaliser ces travaux.

Informations P.A.V.C. 2009 : la réalisation des travaux prévus prendra un peu de retard, car des travaux sont prévus rue des cigognes (assainissement lié à la mise en vente de terrains pour construction par un particulier).

DEVIS BALAYAGE RUES DU BOURG

Un devis a été fait avec 3 passages à l'année pour le balayage des caniveaux des rues du bourg pour 642.10 €T.T.C.. D'autres prestations sont proposées en option, comme le désherbage à chaud et le nettoyage des bouches de caniveaux. La mutualisation de ce service au niveau de la C.C.L.S. n'est pas possible pour l'instant.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accepter le devis proposé pour cette année avec une demande de chiffrage des options pour l'année prochaine.

QUESTIONS DIVERSES

1. Commémoration du 8 mai : La commémoration se fera le dimanche 9 mai. Le rendez-vous est à 11h45 pour un dépôt de gerbe au monument aux morts avec une intervention de 6 jeunes du Club des Jeunes. Monsieur Henri MAUXION travaille pour retrouver des renseignements sur les personnes inscrites sur le monument aux morts.
2. Communauté de Communes – sentiers de randonnée : des panneaux de signalisation ont été installés sur la commune, à savoir :
 - un panneau de présentation place du calvaire,
 - un panneau de départ de sentier au niveau de l'écluse du port,
 - et des poteaux de signalisation sur le sentier.Une convention d'occupation temporaire du domaine communal est à signer avec la C.C.L.S. Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de signer cette convention et charge Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires.
3. Réseau d'assainissement : Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Général afin de réaliser les travaux nécessaires sur le réseau d'assainissement.
4. Salle des Prés Salés : Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional afin de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration énergétique de la salle des Prés Salés.
5. La station d'épuration : une analyse de la station a démontré une saturation prévisible dans les prochaines années, le seuil maximal de fonctionnement étant pratiquement atteint. En effet, l'état des lieux a mis à jour des problèmes de lagunes trop chargées en boue. Un curage des lagunes est nécessaire pour un fonctionnement optimal. Un plan spécifique d'épandage doit être étudié. Une extension du réseau d'assainissement est à l'étude.
6. Le Conseil Général de la Loire-Atlantique renouvelle pour la 4^{ème} année consécutive l'opération « moi aussi j'agis ». Le Conseil municipal préfère mobiliser les habitants de la commune après la période des fortes marées au début du printemps.
7. Inondations du début de l'année :
 - La commune de Lavau-sur-Loire tient à remercier les communes d'Ayguésvives (Haute-Garonne) et de Folleville (Somme) pour leurs dons de commune et de personnes individuelles. Une réflexion est lancée quant à l'utilisation de ces dons pour les habitants.
 - L'opération « mets tes bottes et viens nettoyer le marais » a été bien accueillie. Nous envisageons un renouvellement de cette opération après les grosses marées du printemps.

8. Réseau Rural d'Education : Les maires des communes de Bouée, La Chapelle Launay et Lavau-sur-Loire ont envoyé un courrier commun au Recteur de l'Académie de Nantes, pour défendre la continuité de ce système pour les années à venir. Monsieur le Recteur a répondu avec des arguments contraires au maintien du R.R.E.
9. Zones de Développement de l'Eolien : La C.C.L.S. a accepté la proposition du Conseil Général de Loire-Atlantique pour la réalisation d'une étude définissant les Z.D.E. Un groupe de travail est constitué. Messieurs COULON Hervé et DORNER Yoann seront les représentants de notre commune.
10. P.L.U. : Des précisions et quelques modifications ont été apportées, notamment sur le zonage au niveau de « Pohéton ». Le P.L.U. sera à nouveau soumis à l'approbation du Conseil municipal à la cession de début juin.
11. G.I.P. Loire Estuaire : Monsieur Hervé COULON fait un résumé de la réunion du 22 avril dernier sur le prolifération de la Jussie dans nos marais. L'envahissement est progressif et la méthode manuelle ne permet plus l'élimination totale. Un arrachage au tractopelle a été expérimenté au Lac de Grand Lieu. Cette méthode est préconisée dans les marais du Nord Loire mais demande un budget de 200.000 € sur 5 ans.
Le G.I.P. en charge de cette étude propose de joindre celle-ci à l'étude préalable au Contrat Restauration Entretien (CRE) du bassin versant des marais estuariens du Nord Loire.
12. Tas de pierres à « Bel Air » : Suite à une erreur de livraison, des pierres d'un mauvais calibre sont arrivées et attendent leur enlèvement par l'entreprise.

Fin à 23h15.